

l'apprentissage en alternance

Michel BOURGUET
Mulhouse, Haut-Rhin

Le débat sur l'apprentissage doit être mené sur plusieurs fronts, qu'il convient de distinguer, pour ne pas être prisonnier du débat d'urgence imposé par l'actualité médiatique ; on réfléchira à la pertinence du dispositif actuel, aux améliorations souhaitables, aux questions que l'alternance pose au reste du système éducatif, et aux extensions possibles, vers de nouveaux métiers, ou vers de nouveaux publics.

Une expérience personnelle :

Professeur agrégé, élu local (presque un notable !), en Alsace (ce détail sera repris plus tard), j'ai vu mes deux fils, à 15 ans d'intervalle, quitter le collège après la troisième, sans le brevet, et opter pour une formation en alternance . Le premier avait 18 ans, était gravement dyslexique, le second a 14 ans, et s'ennuyait ferme parce que tout allait trop lentement pour lui. Les deux ont été transformés par le passage à une formation centrée sur un métier, par l'immersion dans le monde professionnel, et ont, en particulier, repris goût à la réflexion et l'approfondissement théorique. Je suis donc très favorable aux formations en alternance, tout en étant exigeant sur bien des points, critique sur d'autres, et pas trop naïf. Par ailleurs, et pour ne pas surcharger le discours, je parle ici de formations en alternance (ce qui veut dire avec des séquences longues en milieu professionnel), mais sans détailler les statuts et les questions réglementaires ; je suis conscient que ces questions ont leur importance, dans un second temps. Dans tout le texte, le mot apprenti désigne le jeune engagé dans une formation en alternance, quel que soit son statut juridique.

Contre quelques idées reçues :

“L'apprentissage limite à des tâches ingrates.”

Cette vieille idée ne correspond pas à ce que j'ai vu ; le vieux schéma de l'apprenti qui passe des années à balayer l'atelier ne correspond pas à la réalité d'aujourd'hui. Et même si les premiers temps sont occupés à des tâches simples et répétitives, cela ne dure pas bien longtemps. De plus, ces tâches simples et répétitives permettent un premier contact avec le cadre, et peuvent avoir un effet structurant. Enfin, elles ne sont pas si nombreuses, et il n'y a pas là de quoi occuper un apprenti pendant des années !

Derrière cette idée reçue se cachent aussi beaucoup de clichés sur le travail manuel, perçu comme ingrat. Bien sûr, un apprenti transpire, salit ses habits, se fatigue plus qu'un écolier ; bien sûr, il travaille avec tout son corps, et pas seulement avec sa tête. Mais est-ce vraiment une critique recevable ? Il me semble au contraire que nous devrions nous poser des questions sur un système éducatif qui ignore le corps de ses élèves !

“L'apprentissage ne permet pas une formation intellectuelle.”

Tout dépend du métier choisi, et du cadre de formation ! En ébénisterie, mon fils a acquis des bases d'histoire de l'art, puis d'histoire des techniques, qui dépassent le niveau de connaissances d'un bachelier littéraire ; la formation à la biologie dans les formations agricoles est largement aussi ambitieuse que dans des filières scientifiques de lycée, et ainsi de suite. Par contre, la démarche est différente : il s'agit de partir du concret, et de généraliser progressivement, pour arriver assez tard à des théories globales. De plus, cet aller-retour entre le stage et sa relecture peut être beaucoup plus personnalisé que le travail dans une classe, parce que tous les lieux de stage sont différents, et que cette diversité peut être une source d'enrichissement pour toute la pédagogie. Il faut bien sûr que le centre de formation soit ambitieux dans ses exigences, ce qui est plus souvent le cas quand il dépend du public...

Pour être efficace, cette démarche suppose que le maître de stage contribue aussi à cette formation intellectuelle ; cela suppose qu'il ait lui-même un certain niveau, et le désir de transmettre une culture. La situation alsacienne, où l'entreprise (dans les métiers de l'artisanat) ne peut avoir d'apprenti que si le maître de stage est titulaire d'un brevet de maîtrise dans la spécialité, présente sur ce point des garanties importantes, et cette particularité du droit local d'Alsace-Moselle mériterait d'être étendue à toute la France.

Cela suppose aussi que le métier présente un minimum d'intérêt, nous y reviendrons plus tard !!!

“L'apprentissage ne permet pas de poursuite d'études.”

Là aussi, mon expérience m'a montré le contraire. J'ai eu dans différentes classes (premières d'adaptation, sections de techniciens supérieurs) et dans différentes branches (tertiaires ou industrielles) des élèves qui reprenaient des études après avoir obtenu un diplôme professionnel dans une formation en alternance ; ces élèves étaient tout à fait au niveau de leur classe, parfois plus intéressants (les plus étonnants étant ceux qui étaient passés par le compagnonnage). Par ailleurs, certaines filières ont des cursus, basés sur l'alternance, qui vont jusqu'à des niveaux élevés (BTS, DUT, DMA).

Par contre, ces passerelles n'existent pas partout, ne sont pas toujours bien connues, et nous devons exiger que les classes passerelles et les formations de haut niveau soient garanties dans tous les domaines où elles ont un sens, pour garantir à tous des possibilités sérieuses de progression.

“L'apprentissage livre de pauvres enfants aux méchants patrons.”

C'est certainement la critique qui mérite le plus d'attention... Il faut d'abord reconnaître que certains jeunes ne demandent pas mieux que d'être livrés à des patrons, ce qu'ils considèrent (à tort ou à raison) comme moins pire que d'être livrés à des profs... Et lorsque le corps enseignant revendique un monopole sur la jeunesse, ses motivations ne sont pas toutes pures, pas dénuées, par exemple, d'un certain orgueil (nous sommes les meilleurs) ou d'un certain corporatisme (défense des postes). Mais au-delà de ces réserves, il faut constater que les plus féroces patrons ne s'embarrassent plus à prendre des apprentis (les intérimaires sont plus rentables et plus flexibles), que les jeunes d'aujourd'hui ne se laissent pas toujours marcher sur les pieds, et que les pires horreurs sont de plus en plus dénoncées.

Tout cela pour dire que l'argument ne vaut pas condamnation du principe, mais que nous devons être très vigilants sur ce sujet ; vigilance qui passe par des exigences sur la qualification des entreprises qui accueillent des stagiaires, par un dialogue permanent entre les différents acteurs de la formation (apprenti, maître de stage, formateurs), et par des sanctions exemplaires lorsque des abus sont constatés.

Quelques limites :

L'apprentissage n'intègre pas les plus exclus.

Le niveau d'exigence de la production, des employeurs, augmente (c'est ce qu'on appelle la qualité totale, le zéro défaut, les flux tendus). Pour intégrer un apprenti dans une équipe, il faut donc qu'il ait quelques acquis au départ ; trois sont indispensables (en tout cas en Alsace), ponctualité, propreté, politesse. Sur ces trois points, les patrons sont intransigeants dès les premières heures, et la première entorse (un retard, un mot grossier devant un client, un petit larcin, ou des mains sales) vaut fin immédiate de contrat ; autant dire que le jeune qui n'est pas capable de se lever tôt ne restera pas apprenti bien longtemps, et que l'apprentissage ne pourra pas permettre la socialisation des jeunes qui sont le plus en rupture. Pour rattraper les jeunes les plus à la dérive, il faudra trouver autre chose, mais pas croire que l'immersion immédiate dans le monde du travail pourrait être une solution !

L'apprentissage n'est pas un facteur de mixité sociale.

Les formations en alternance supposent des entreprises volontaires pour accueillir les jeunes ; en général, elles recrutent sur entretien, avec un premier stage court. Dans les P.M.E., dans l'artisanat, cela entraîne un fort mécanisme de cooptation, donc de maintien d'une certaine homogénéité sociale. Cela va de la recherche (d'entreprise, ou d'apprenti) en utilisant les réseaux privés (collègues, famille...), aux critères de proximité culturelle. En Alsace, beaucoup d'artisans demandent que les candidats à l'apprentissage connaissent un peu l'alsacien. Cette exigence peut se justifier (contact avec une partie de la clientèle), ou être un mécanisme discriminatoire, et c'est très difficile, sur le terrain, de faire la différence !

Quelques questions plus vastes :

L'apprentissage brise la progression par classe d'âge.

Le système scolaire français est largement construit autour de la notion de classe d'âge, et cette tendance va en se renforçant, dans les représentations sociales (publicité, presse spécialisée pour telle ou telle tranche d'âge). L'apprentissage brise cette logique, et intègre un jeune dans une équipe où les âges, les niveaux de qualification et de pouvoir sont très hétérogènes ; pour un certain nombre de jeunes, cela représente une libération, car le confinement avec des gens du même âge n'est pas apprécié par tous ! Il ne faut donc pas ignorer qu'on remet en cause quelque chose de fondamental dans la structuration de la société (remise en cause à laquelle je suis, à titre personnel, plutôt favorable). On retrouve d'ailleurs le problème quand des jeunes qui ont été formés en entreprise rejoignent pour un temps une formation de type scolaire : ils ont acquis un niveau d'autonomie dans le travail, de maturité, ils ont un rapport aux adultes très différent

des autres élèves, et se sentent parfois plus proches de leurs profs que de leurs condisciples. Mais cette remarque devrait aussi nous interroger, car elle montre à quel point le système scolaire peut infantiliser les jeunes, retarder leur accès à l'âge adulte. Les avantages du travail en groupes hétérogènes (du point de vue du niveau) ont été souvent analysés, mais pas les questions concernant l'hétérogénéité des âges (dans des groupes de niveau homogène, ou dans des groupes très hétéroclites).

Comment gérer l'autonomie précoce des apprentis ?

L'immersion dans la sphère du travail, la fréquentation d'adultes, une première rémunération, des horaires de travail plus variables, vont donner aux apprentis une autonomie inhabituelle chez des gens aussi jeunes ; cette autonomie peut poser des problèmes à différents niveaux, dans la famille (entre des enfants qui n'ont plus les mêmes contraintes horaires, les mêmes moyens financiers, les mêmes préoccupations ; certains parents auront du mal avec une émancipation qu'ils trouveront trop précoce), dans la formation (entre jeunes issus des différentes voies), et éventuellement dans la société dans son ensemble. Au fond, on est obligé de se demander si tout le monde veut vraiment que tous les jeunes deviennent vraiment autonomes.

Qui fera les sales boulots ?

Enfant, j'ai entendu des instits dire : «si tu ne travaille pas, tu sera mineur comme ton père !». Jeune enseignant, j'ai entendu annoncer la fin des emplois non qualifiés, des smicards. Aujourd'hui, il est clair que notre société garde (et gardera !!!) un volant important d'emplois peu qualifiés, peu exaltants, mal payés, salissants, fatigants, mal considérés. Ces métiers sont de plus en plus dans les domaines du nettoyage, de certains services aux personnes, tout en reconnaissant qu'il en reste dans des secteurs plus traditionnels (récolte des fruits et légumes, entretien des routes...).

Les questions qui se posent sont de trois ordres :

- Faut-il vraiment que ces situations se maintiennent, ou peut-on imaginer d'autres formes d'organisation sociale qui généreraient moins de sales boulots ? Il peut s'agir de mettre en cause certaines répartitions des tâches, pour ne pas cantonner certaines personnes à ne faire que les plus ingrates ; cette question vaut par exemple pour le nettoyage : si chacun nettoie l'endroit où il est, il faut beaucoup moins de femmes de ménage. Est-ce un bien, ou un mal ?
- Pour les tâches peu exaltantes, mais socialement indispensable, qui doit les faire : doit-on les imposer, par défaut, aux plus bêtes, aux derniers arrivés, aux plus bronzés, aux mères célibataires, ou peut-on imaginer de les répartir autrement, pour que tout le monde en fasse un peu ? (par exemple avec ces fameux services civils dont on parle beaucoup ces derniers temps...)
- L'école doit-elle être le centre de tri vers les différents métiers, et le centre de sélection des futurs relégués au bas de l'échelle sociale ?

Ces dernières questions nous éloignent du sujet initial, mais nous rappellent que la formation débouche (aussi) sur une vie «active», que nous ne pouvons pas parler sans fin d'une éducation abstraite sans regarder le monde où nos élèves vont vivre (et je dois reconnaître que la plongée rapide de mes fils dans le monde du travail m'a obligé à voir ce monde autrement, de plus près...). Loin du dogmatisme de certains discours, je crois que les formations en alternance ont leur place dans notre dispositif, qu'elles peuvent être proposées assez tôt (en tout cas dès la fin du collège), qu'elles nous posent des questions essentielles sur nos conceptions de la formation (sur la place de l'expérience par exemple), et qu'il vaudrait mieux s'engager dans le dialogue (ne serait-ce que pour pouvoir aussi poser des exigences) que se voiler la face.

Michel Bourguet, 11 rue Flora, 68100 Mulhouse

